

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **82400728.0**

(51) Int. Cl.³: **G 09 G 3/26**

(22) Date de dépôt: **23.04.82**

(30) Priorité: **16.10.81 FR 8119792**

(43) Date de publication de la demande:
27.04.83 Bulletin 83/17

(88) Date de publication différée du rapport de
recherche: **19.09.84**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

(71) Demandeur: **INTERFLASH ELECTRONIC, SARL**
76, allées Jean-Jaurès
F-31000 Toulouse(FR)

(72) Inventeur: **Dahan, René Claude**
186, rue Henri-Desbals
F-31100 Toulouse(FR)

(74) Mandataire: **Morelle, Guy Georges Alain**
Cabinet SCOP 1, Avenue de Rangueil
F-31400 Toulouse(FR)

(54) Enseigne lumineuse à affichage par défilement d'une information variable : procédé et dispositif électroniques mis en oeuvre dans cette enseigne.

(57) L'invention concerne des enseignes lumineuses dans lesquelles l'affichage d'une information variable apparaît sur un support par l'alimentation sélective et/ou combinée de diodes électroluminescentes D ordonnées en une matrice $M_{m,n}$ sur ledit support.

L'invention a pour objet un procédé électronique d'affichage lumineux de l'information variable, remarquable en ce qu'il consiste à faire défiler de droite à gauche les caractères de l'information sur la longueur des lignes de la matrice $M_{m,n}$ en opérant une alimentation sélective des diodes D, répétée successivement colonne par colonne.

L'invention a également pour objet le dispositif électronique destiné à mettre en oeuvre un tel procédé et dans lequel le support est constitué par la juxtaposition de $n/8$ cartes de diodes (D) ordonnées en matrices $M'_{7,8}$. Chacune de ces cartes comporte sept registres à décalage ($R_1, R_2, \dots, R_7$), un par ligne, dont chacune des sept entrées ($E_1, E_2, \dots, E_7$) reçoit le même signal qui a validé la ligne correspondante de la première colonne de la carte précédente, et dont les huit sorties ($S_1, S_2, \dots, S_8$) de chacun sont reliés successivement aux diodes formant les huit éléments de matrice de la ligne qui lui est attribuée.

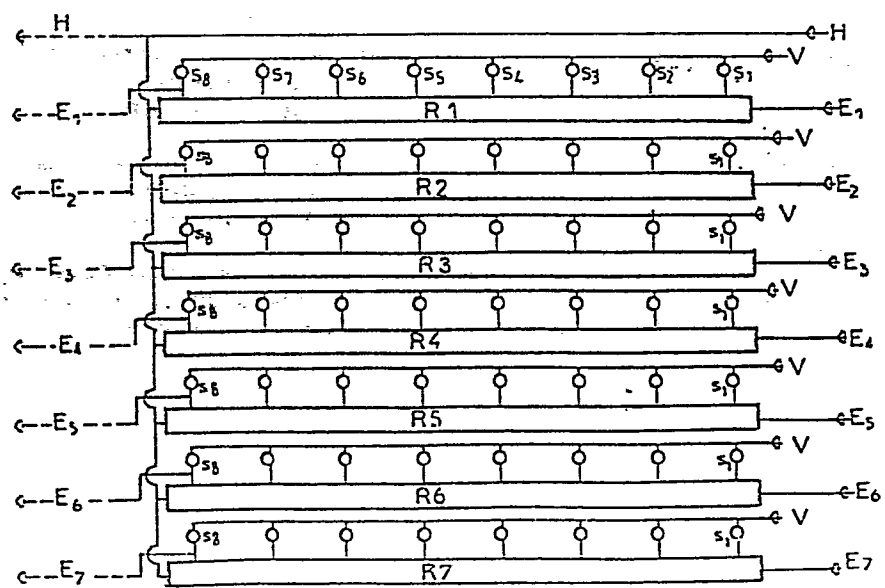


fig.3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0077694
Numéro de la demande

EP 82 40 0728

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
X	US-A-4 024 531 (ASHBY) * Colonne 1, lignes 9-14; colonne 2, ligne 56 - colonne 3, ligne 11; colonne 3, lignes 47-52; colonne 10, lignes 6-9; figure 1 *	1-4, 10	G 09 G 3/26
X	--- US-A-4 162 493 (ROSS et al.) * Colonne 7, lignes 33-36; colonne 14, lignes 20-29, 41-43; figure 1 *	1, 10	
A	--- GB-A-1 273 667 (STANDARD TELEPHONES AND CABLES LTD.) * En entier *	1-4, 7, 10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			G 09 G
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 04-06-1984	Examineur ZANELLA C.A.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			